

## **CR Rencontre Droits des enfants – Val Caron à Courbevoie du 24/05/18**

---

En présence de :

Jean-Loup BILLARD, coordinateur de secteur – VAL de Courbevoie  
Emilie BRISEDON-SARR, Directrice ludothèque – VAL de Courbevoie  
Sabine CHERIF, CMJ de Courbevoie  
Imad HASSANI, chargé du développement – UR Francas IDF  
Virginie LANLO, élue à l'éducation à la Mairie de Meudon  
Elodie LLAURO, directrice ACM – Mairie de Suresnes  
Pascaline LUCOT, directrice du secteur enfance, CLAVIM d'Issy-les-Moulineaux  
Anne-Sophie MARY, coordinatrice de secteur – Mairie de Suresnes  
Cyril ROUSSET, CMJ de Courbevoie  
Véronique THOMAS, directrice du centre social et culturel du Parc – Nanterre  
Thibaut VIGNES, directeur de UR Francas IDF  
Hassan ZANOUNE, directeur ACM – Mairie de Nanterre

### **Contexte**

---

Afin de permettre la rencontre des personnes se saisissant de la problématique des droits de l'enfant sur le département des Hauts-de-Seine, un appel a été lancé auprès de différentes structures éducatives. Une partie de ces acteurs se sont alors réunis le jeudi 24 mai, au Val Caron à Courbevoie, ce rendez-vous a été l'occasion, dans un premier temps d'identifier les personnes du territoire qui se saisissent de la question. Dans un second temps, de présenter les actions portées pour la valorisation des droits de l'enfant. Enfin cette demi-journée a également permis d'identifier les acteurs favorables à la mutualisation des forces, des réflexions voire des actions dans le cadre d'un éventuel réseau départemental d'acteurs ressources en termes de droits de l'enfant.

### **Les actions menées et les problématiques soulevées**

---

Les différents acteurs présents ont pu ici parler des actions ou démarches qu'ils portent ou qu'ils ont porté autour de la sensibilisation aux droits de l'enfant. Cette présentation a également permis à certains acteurs de présenter les problématiques qu'ils souhaitent développer sur le thème des droits de l'enfant :

- Le VAL de Courbevoie accompagne les ACM de la ville à la participation à l'action « Agis Pour Tes Droits », action Francas permettant la sensibilisation aux droits de l'enfant en valorisant l'expression sur différents support (affiches, chansons, vidéoclip, textes, etc.).
- A Suresnes, à la suite d'une formation menée en 2017 par les Francas et la DDCS 92 sur la « Participation et le pouvoir d'agir des enfants », une structure pilote a développé une organisation qui met la participation des enfants de la structure au centre de l'attention éducative et pédagogique. Des recueils de doléances, d'idées, des bilans participatifs, des élections de représentants d'enfants sont des outils qui y sont développés par l'équipe pédagogique. Cette démarche pourrait être mise en place sur d'autres structures de la ville.
- Les actions menées au sein des ACM de la ville d'Issy-les-Moulineaux, se sont particulièrement saisie de la question des mineurs isolés. Certaines de ces actions et formations sont menées en partenariat avec l'UNICEF afin d'assurer la mise en vie au quotidien des droits de l'enfant plutôt qu'uniquement lors de la semaine du 20 novembre.
- Les Francas ont toujours œuvré pour faire de la CIDE un cadre de référence pour les acteurs éducatifs. En ce sens, et à la suite des précédentes actions Agis Pour Tes Droits, un constat faisant de l'expression autour des droits de l'enfant une action insuffisante et en perte de dynamique dans les Hauts-de-Seine. La mise en application des droits de l'enfant gagnerait à se faire à une échelle plus globale et plus pérenne, par les acteurs engagés et pour la condition de tous les enfants du département.

- Le CMJ de Courbevoie comprend 4 commissions qui recouvrent en grande partie les champs d'application des droits de l'enfant. Un festival culturel sera organisé cette année afin de sensibiliser et de faire participer d'autres jeunes de la ville plutôt que ceux du conseil, déjà sensibilisés.
- A Nanterre, la dynamique d'appropriation des droits de l'enfant a été fluctuante au fil des années. Toutefois depuis 2 ans on remarque un regain d'intérêt et de pertinence dans ces actions dans certains quartiers et auprès de certaines équipes pédagogique (quartier du Parc).
- Au sein du centre social de Nanterre, l'intérêt autour des droits de l'enfant se structure autour de la volonté de permettre la mise en place d'un dialogue entre parents, les enfants, et le centre.
- Au sein du Réseau des adjoints en charge de l'éducation, la question de soutenir une démarche s'apparentant à un observatoire départemental de l'application des droits de l'enfant sur le territoire pourrait prendre du sens si un réseau d'acteurs (techniques dans un premier temps) se met en place au préalable.

#### Pistes de réflexions communes

Au vu des initiatives portées et afin de définir quelles actions pourraient être co-construites, voire comment agglomérer les initiatives innovantes quant à l'interpellation du grand nombre aux droits de l'enfant, voici quelques éléments de réflexions qui ont été partagés :

- La co-construction d'actions entre les différents acteurs du territoire n'est possible qu'après avoir pris le temps « d'apprendre à se connaître ». C'est pourquoi une attention particulière devra être portée quant à la définition de ce qu'il peut être pertinent de concevoir en réseau.
- L'intérêt de proposer une action en réseau est de démultiplier l'impact, toutefois les précautions suivantes doivent être apportées. Les attentes autour de ce portage collectif ne doivent ni contraindre les pratiques des acteurs présents, ni imposer un cadre d'actions, ni excéder ce qui est réalisable. Autrement dit, il ne faudra pas attendre de ce collectif de réinventer ou de restructurer en profondeur les pratiques existantes autour du droit de l'enfants.
- Les acteurs de ce collectif permettront tout de même de fournir des informations et de données de terrain en vue d'un diagnostic précis des conditions d'applications des droits de l'enfant, de la compréhension qu'ont les enfants et les adultes de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Cela afin de concevoir des modalités d'action adaptés aux besoins du département.
- Tous les acteurs s'entendent à dire que les actions précédentes valorisant les droits de l'enfants traitent de la question à partir d'un cadre conventionnel (définition officielle, problématique identifiée directement par les acteurs, etc.). Ces actions ne se fondent que trop peu sur la perception sensible qu'en ont les enfants et les jeunes. Il faut donc partir de ces principaux concernés si l'on veut traiter la question de leurs droits.
- Pour que la contribution de cet ensemble d'acteurs éducatifs puisse être adaptée à la situation des enfants actuelles du territoires, la première étape devrait être un travail de recensement de ce que les enfants et jeunes du territoire perçoivent de leurs conditions de vie, de ce qu'ils comprennent de leurs droits et de ce qu'ils pensent de la manière dont ils sont appliqués.
- Un outil commun de recueil de témoignages (qui pourra être présenté ou co-construit) serait alors d'une grande aide. Il pourra être présenter avant le mois de juillet 2018 afin de permettre aux équipes de recueillir, pendant les vacances estivales, les problématiques que les enfants et les jeunes souhaitent porter.

## Suites à donner

---

Pour donner des suites à ces propositions les engagements suivants ont été pris :

- Les Francas s'engagent à envoyer un compte rendu des échanges avant le 7 juin, date à laquelle se réuniront les élu·e·s adjoint·e·s chargé·e·s de l'éducation.
- Les acteurs présents lors de cette réunion retourneront auprès de leur structure ou de leur service afin d'identifier des personnes qui pourraient s'investir dans le travail de recensement auprès des enfants et des jeunes.
- Un rendez-vous préalable aux vacances scolaires pourra être fixé (par « framadata » ou « doodle ») pour permettre l'appropriation d'un outil commun